



4A

Republique Du Niger

52ème session de la Commission de la Condition de la Femme

**ALLOCUTION DE
S.E. MADAME BARRY BIBATA GNANDOU
MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME
ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT**

NEW YORK, 27 FEVRIER 2008

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs,**

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous adresser, nos très vives
félicitations suite à votre élection à la Présidence de nos travaux. Nos félicitations

s'adressent également aux autres membres du bureau. Nous ne doutons point que
sous votre présidence nos travaux seront couronnés de succès. Je puis vous assurer
de la disponibilité et de la volonté constante de la délégation du Niger à œuvrer sous
vos auspices pour le succès des travaux de la présente session.

Monsieur le Président,

Le Niger, par ma voix, voudrait saisir cette occasion pour louer les efforts que la
Commission des Experts a déployés en vue de créer un

soins relatifs à l'accouchement par césarienne et à l'extraction du fibrome, la mise en œuvre du programme de santé de la reproduction et l'adoption d'une loi ont permis une réduction de la mortalité maternelle de 428 pour 100.000

naissances en 2001 à 273 pour 100.000 en 2006. Dans le même cadre, on note non seulement l'exécution d'activités de prévention, mais également l'adoption

d'une loi sur le VIH/SIDA, la relance du Programme Elargi de vaccination et de celui de la lutte contre le paludisme et le VIH/SIDA ;

- Sur le plan juridique, des dispositions réprimant les violences à l'égard des femmes ont été introduites dans le code pénal en 2004

- Dans le domaine de la participation politique, l'adoption de la loi sur les quotas a permis d'améliorer la représentation des femmes aux instances de décision ; au

l'UNFPA et du Gouvernement Américain, la prise en charge des femmes fistuleuses est devenue une réalité.

Par ailleurs, le Niger réaffirme son engagement pour la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'aide au développement qui mettra un accent particulier sur la réduction de la pauvreté et des inégalités, l'affermissement de la croissance, le renforcement des capacités et l'accélération des avancées vers les OMD.

Monsieur le Président, ma délégation et moi-même sommes persuadées que les résultats qui seront issus de ce forum permettront une réduction sensible des inégalités entre les hommes et les femmes et d'avancer ainsi vers l'atteinte des OMD.

Je ne terminerai mon allocution sans présenter les remerciements du gouvernement

du Niger aux partenaires au développement qui oeuvrent sans cesse à nos côtés pour le bien être de nos populations en général et celui des femmes en particulier. Ces remerciements s'adressent aux agences du système des Nations Unies à savoir le PNUD, l'UNFPA, l'UNICEF, l'UNIFEM, ainsi que nos partenaires bilatéraux notamment la Coopération Belge, Canadienne, Danoise pour leur constante disponibilité à soutenir l'Association nationale pour le Gouvernement du Niger dans le cadre de la lutte contre le